

## PROGRAMME

Un programme de formation théorique et pratique a été préparé pour les participants cibles cités ci-haut pour les équiper des outils juridiques éprouvés (La loi communautaire OHADA et jurisprudences CCJA en la matière) afin de promouvoir le climat des affaires en Afrique, Vœu cher du législateur communautaire OHADA.

Intervenants :

1. Professeur Ordinaire KENGE NGOMBA Marie-Thérèse, Doyenne honoraire de la Faculté de Droit/UNIKIN

Avocate près la Cour de cassation et Conseil d'Etat

Elle a abordera la sous-thématique : « La constitution effective et licite de l'hypothèque conventionnelle, légale et judiciaire. »

2. Maître KAYEMBE NGOY Abed, Avocat d'Affaires, Doctorant en droit, Membre de la Chambre de Commerce et de l'industrie Franco-congolaise, Expert en Banque, Recouvrement et OHADA, « Les étapes procédurales illustrées de réalisation proprement dite de l'hypothèque »

Programme provisoire :

De 8h 30 à 9h00 : Mise en place des participants

De 9h 00 à 9h10 : Hymne National et Mot de bienvenu du Modérateur

De 9h10 à 9h20 : Mot d'ouverture de Maître Emile MUTSHEMBE WEMBO, Bâtonnier de l'Ordre du Barreau de Kinshasa/Matete

9h20 à 11h20 : Première intervention du Professeur Ordinaire KENGE NGOMBA et débats

11h 25 h à 12h 25' : cocktail

12h30 à 14h 30' : Deuxième intervention de Maître KAYEMBE NGOY Abed, Doctorant, et Débats

14h30' à 14 h 45' : Résumé des travaux par le Modérateur et Hymne national

14h45' à 15h 00' : Prise de Photos et remise de brevets.